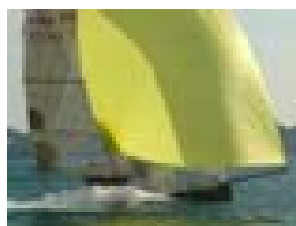


# Critérium OPEN 5.70 / OPEN 6.50

CVVT La Tour-de-Peilz, les 17 & 18 avril 2004



## AVIS DE COURSE

<b>Invitation</b>	Nous avons le plaisir de vous inviter au 2ème Critérium Swiss <b>ASOPEN</b>
<b>Participation</b>	Séries monotypes <b>OPEN 5.70 / OPEN 6.50</b>
<b>Règlements</b>	ISAF RCV 2001-2004, Swiss Sailing, règlement ASOPEN et instructions de course du CVVT
<b>Sponsoring</b>	La régata est de type C au sens du RCV 2001-2004. Une copie de l'autorisation sera remise à l'organisateur lors du retrait des I.C.
<b>Parcours</b>	Parcours à 2 bouées oranges (banane) avec 1 bouée d'arrivée sous le vent du bateau start, sur le plan d'eau de La Tour-de-Peilz et Vevey.
<b>Inscriptions</b>	Les bulletins doivent être retournés au plus tard le : <b>lundi 15 mars, par fax au numéro : +41-21-944 64 41 ou par e-mail à : info@windtech.ch</b>
<b>Finance</b>	La finance d'inscription de CHF 40.- , souper CHF 25.-/pers. (menu), sont à verser au Club-house, le samedi 17 avril 2004 de 9h00 à 11h00
<b>Retrait I.C.</b>	Le samedi 17 avril 2004 de 9h00 à 11h00
<b>Horaire</b>	<b>Samedi 17 avril 2004</b> Accueil / mise à l'eau / grutage */ retrait I.C. 09h00 à 11h00 Présentation / briefing 12h00 1 <sup>er</sup> départ possible 13h00 Apéritif au CVVT 19h00 Souper au CVVT 19h30 <b>Dimanche 18 avril 2004</b> A disposition du comité de course 08h30 Dernier départ possible 13h00 Distribution des prix dès que possible après la clôture * grutage : possibilité d'utilisation de la grue située devant le Club CVVT le Samedi dès 09h00, s'annoncer au Club-house
<b>Classement</b>	A voir lors du briefing
<b>Prix</b>	Des prix récompenseront tous les équipages
<b>Hébergement</b>	- dortoir du CVVT (gratuit), prévoir vos sacs de couchage -'Riviera Lodge' (backpacker), place du Marché de Vevey (15 min. à pied au bord du lac. Tarif: CHF 31 à 40.-/pers. (petit déjeuner:CHF 8.-) réservation à l'avance conseillée (+41-21-923 80 40)

Responsabilité : **En s'inscrivant et en participant à une régata, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du Club organisateur et des responsables de l'organisation de la régata. Tout équipage est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course ou d'abandonner.**